



Liberté Égalité Fraternité

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien □

pouvez telecharger Adobe Acrobat Reader gratuitel	ment <u>via ce lien [ ˈ</u>
Cadre réservé à l'autorité o	hargée de l'examen au cas par cas
Date de réception :	
Intitulé du projet	
Identification du (ou des) maître(s)  1 Personne physique	d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
Nom	Prénom(s)
.2 Personne morale	
Dénomination	Raison sociale
N° SIRET	Type de société (SA, SCI)
Représentant de la personne morale :   Madame  Nom	☐ Monsieur Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

	le(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article environnement et dimensionnement correspondant
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	n examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	ne soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III
Caractéristiques géné	rales du projet t formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
	ris les éventuels travaux de démolition
Objectifs du projet	
	R. 122-2 du code de l'adu projet  N° de catégorie et sous-catégorie  Le projet fait-il l'objet d'ul l'article R.122-2-1 du l'article R.122-2-1?  Oui Non  Caractéristiques géné  Doivent être annexées au présent

4.3	4.3.1 Dans sa phase travaux
	4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement
	À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? a décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

	Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale d unités de mesure utilisées	e l'opération - préciser
	Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
4.6	Localisation du projet	
	Adresse et commune d'implantation	
	Numéro : Voie :	
	Lieu-dit :	
	Localité :	
	Code postal : BP : Cedex :	
	Coordonées géographiques <sup>[1]</sup>	
	Long. : ° , " Lat. :	
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement	33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43°
	Point de départ : Long. : ° " Lat. : °	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : °	, , ,
	Communes traversées :	
	Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le proj	et est soumis :
	i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.	
4.7	S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un	ouvrage existant?
	Oui Non	
	4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d environnementale ?	'une évaluation
	□ Oui □ Non	

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

		a été	auto	nt les différentes composantes de votre projet et orisé ? En cas de modification du projet, préciser les /après ».
5	Sensibilité environne	emer	ntale	de la zone d'implantation envisagée
servi	in de réunir les informations néc	essair	es pou	r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de
				ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.
	Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
	Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			
	En zone de montagne ?			
	Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
	Sur le territoire d'une commune littorale ?			
	Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?			

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?			
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques			
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?			
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?			
Dans un site inscrit ?			

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			
D'un site classé ?			

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?			
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?			
	Est-il déficitaire en matériaux ?			
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?			

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?			
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?			
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?			
	Est-il concerné par des risques technologiques ?			
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?			
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?			
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?			

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?			
	Est-il source de bruit ?			
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?			
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?			
Nuis	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			
	Engendre-t-il des vibrations ?			
	Est-il concerné par des vibrations ?			
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?			
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?			
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?			
	Engendre-t-il des rejets liquides ?			
	Si oui, dans quel milieu ?			

	Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	sions	Engendre-t-il des effluents ?			
	Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?			
	ne/Cadre ppulation	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?			
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?			
d'au	tres p	projets existants ou			au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec ; ?

	re transfrontière?
;	Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
	Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des dences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables
rete l'env étuc	Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être nues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur vironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de siser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7	Αu	to-évaluation (facultatif)		
		ard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation mentale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.		
3	An	nexes		
3.1	Annexes obligatoires			
		Objet		
	1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .		
	2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.		
	3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).		
	4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.		
	5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé		
	6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau		
	7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.		

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet					
1					
2					
3					
4					
5					
Engagement et signature					
Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables   Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus					
Prén	nom				
Qual	Qualité du signataire				
À Fait I	À				

9

## Complément n°2024-7805

 « Superficie des espaces verts au niveau de la parcelle, voire sur la totalité de la darse elle-même » + « type d'espèces qui seront plantées »

Le projet objet de la présente saisine, s'inscrit dans le périmètre d'une AOT strictement limitée à l'emprise du bâtiment. Il n'intègre donc pas d'espace végétalisé. La partie Est de la darse et la route centrale sont réaménagées dans le cadre de l'opération Euraénergie, qui prévoit de végétaliser le Môle via un parvis et différents espaces extérieurs accompagnant les futurs bâtiments / les voiries et cheminements. Les surfaces de ces espaces verts ne sont pas connues ; toutefois il est prévu, conformément aux ambitions environnementales de l'opération, que ces zones accueillent des sujets arborés et une végétation locale (cf. dossier d'examen au cas par cas n°2022-6392). A toute fin utile nous joignons via le lien suivant le plan d'aménagement prévisionnel de la Zone Euraénergie : <a href="https://we.tl/t-aib2DRFbXZ">https://we.tl/t-aib2DRFbXZ</a>

Enfin la route du Môle 2 scinde le môle en 2 zones. Il est à noter que si la Zone Euraénergie prévoit des aménagements de desserte douce et de végétalisation, la zone « Grand Port de Dunkerque » sur laquelle s'inscrit notre projet, conserve à ce jour, sa vocation industrielle et maritime, avec utilisation des bords à quais pour l'accueil de navires et le déchargement de marchandises.

 « En raison de la présence d'un site inscrit, avez-vous réalisé une étude sur l'insertion urbaine et paysagère du projet ? Si tel est le cas, prière de la joindre au dossier. »

Le projet s'inscrit en effet dans le périmètre des formes de Radoub n°3 et n°5 et l'usine de pompage, ou usine des formes".

Il s'inscrit également en face du projet Euranergie et est donc travaillé afin d'offrir une cohérence architecturale et urbaine au môle 2.

A ce jour plusieurs rendez-vous ont eu lieu avec entre autres :

RDV Mairie M. Vergriete: 21/03/2023

RDV CUD+GPMD+ARCHI CONSEIL: 20/11/2023

RDV ABF 1ère présentation : 14/12/2023

RDV ABF mise à jour du projet : 15/02/2024

Une nouvelle réunion est prévue mi-mars avec les ABF.

Le projet qui sera déposé tiendra compte des différents échanges et validations avec différentes parties et notamment l'architecte des Bâtiment de France.

« En raison du caractère limitrophe sur la même darse du projet Euraénergie, avez-vous examiné les possibilités de mutualiser les stationnements avec les autres activités en vue d'économiser du foncier et d'accroitre par exemple la superficie des espaces verts ou de la piste cyclable (modes doux) ? » La gestion du stationnement a été réfléchie et optimisée à l'échelle du projet, indépendamment des opérations immobilières du projet Euraénergie. De même les opérations immobilières Euraénergie sont pensées d'une manière indépendante.

Toutefois, dans la continuité des ambitions environnementales portées par l'opération Euraénergie voisine, eu égard à la proximité de transports en commun (arrêt de bus et liaison avec la Gare SNCF), et la qualité des aménagements prévus pour les piétons/cycles la jauge a été maitrisée et limitée. Les aménagements prévus dans le cadre de l'opération Euraénergie et notamment la piste cyclable (en double sens, et en continuité avec les infrastructures alentours) permettront un accès confortable et sécurisés à l'ensemble des usagers du Môle.





La présente demande d'examen au cas par cas ne fait pas suite à une demande de l'administration dans le cadre de la clause filet.

En effet, conformément à la nomenclature du Code de l'Environnement, l'opération est soumise à un examen au cas par cas préalable au titre de la rubrique 39.a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. \* 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m2.





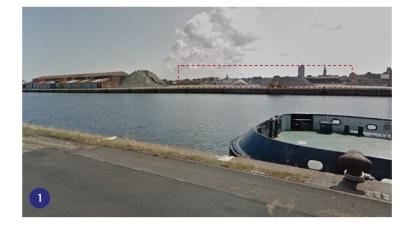






### Reportage photographique - DUNKERQUE (59)













Source : Google Maps (2021)





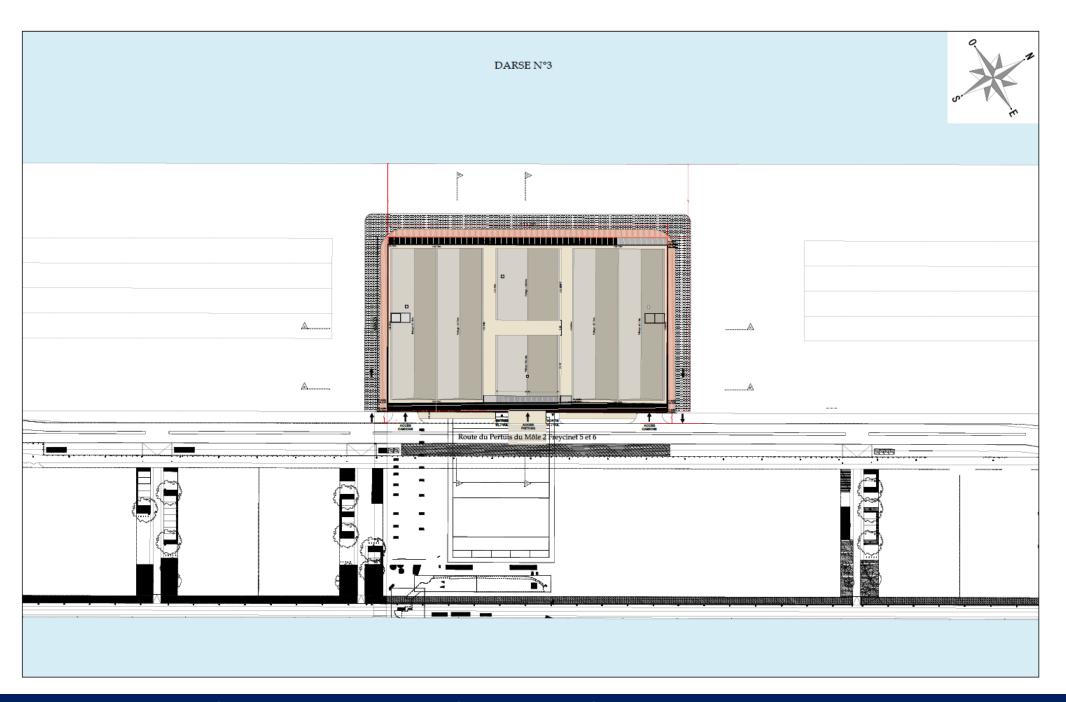




Source : DIAGOBAT, Mars 2023



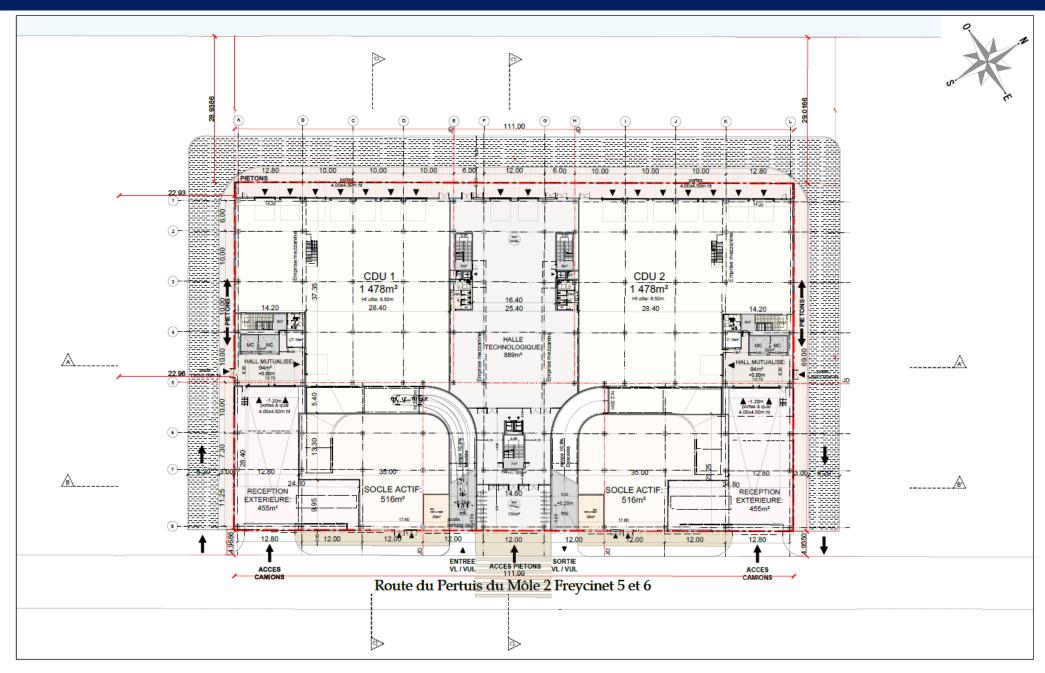




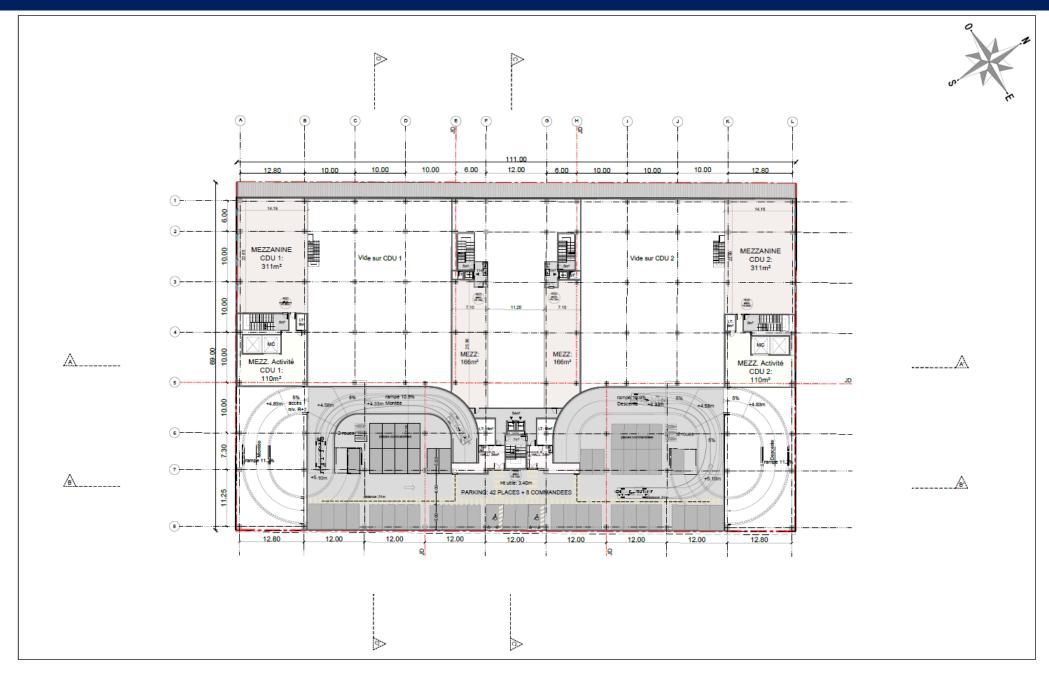




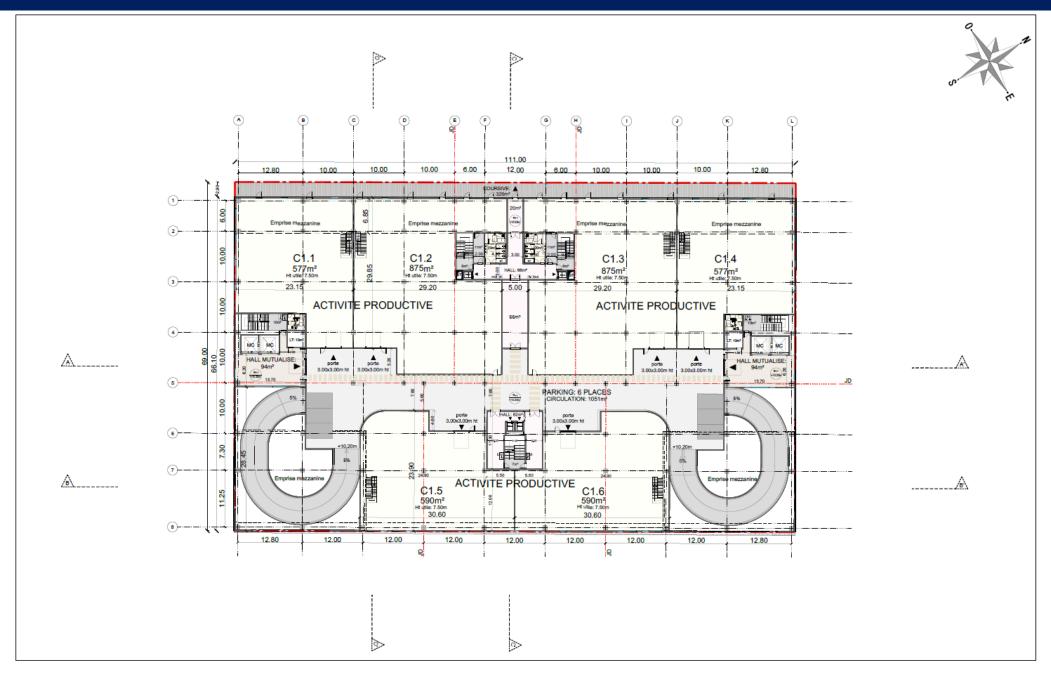




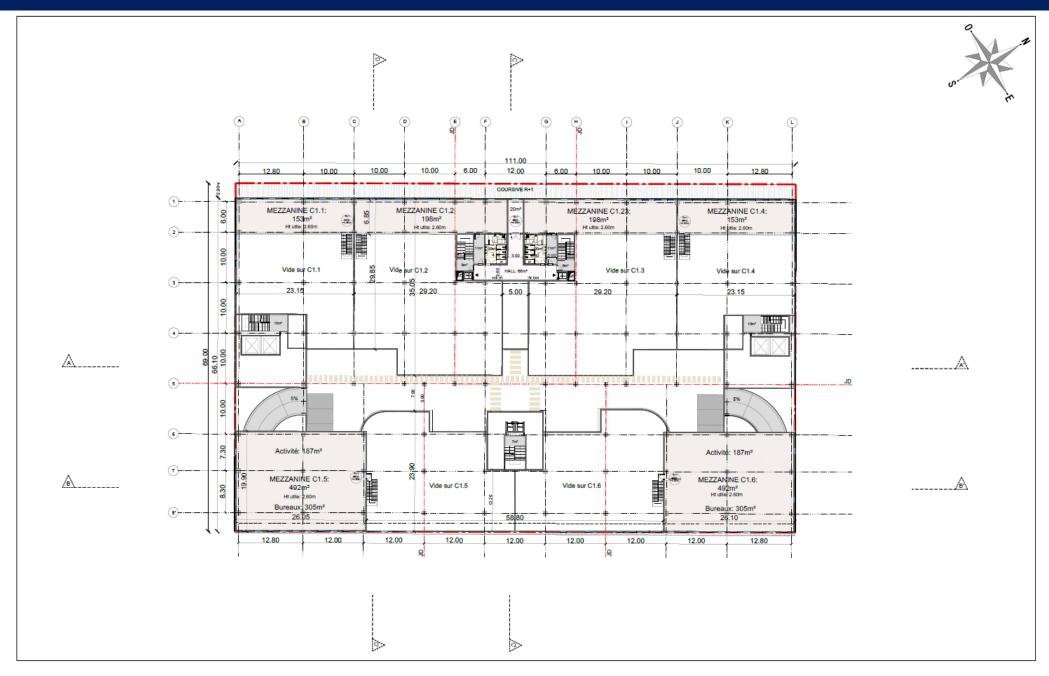




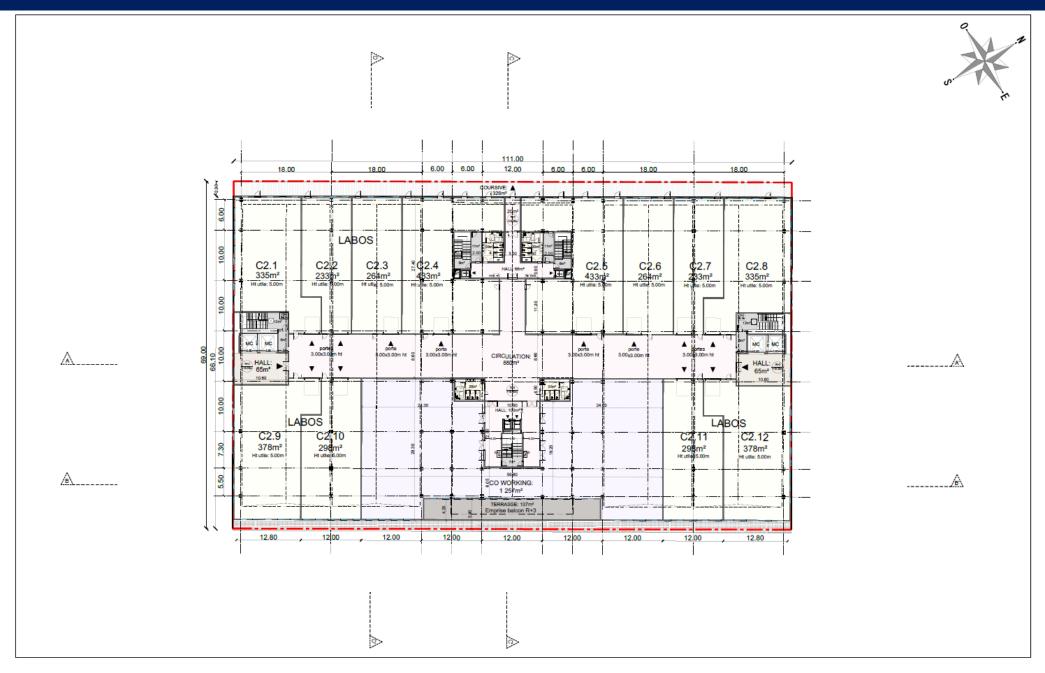




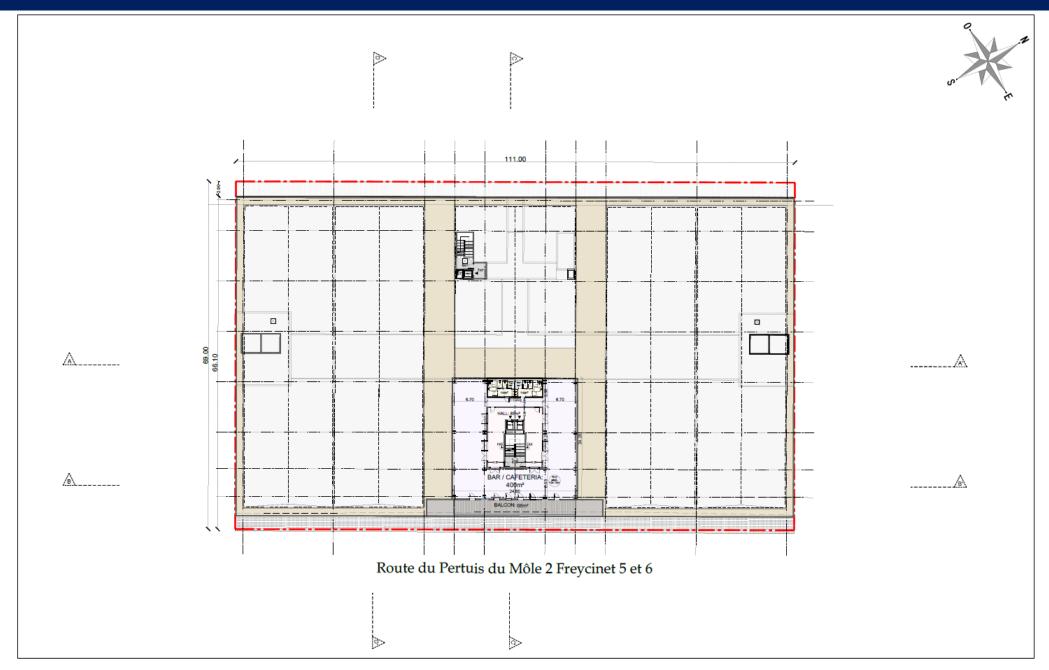




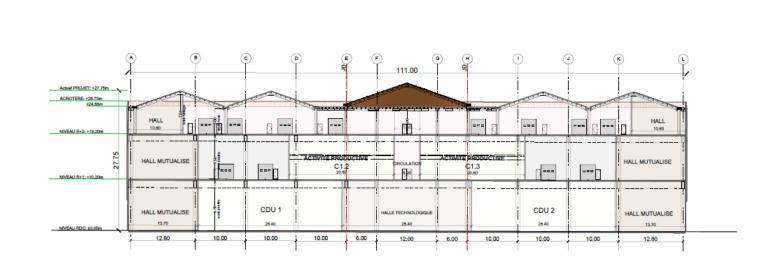




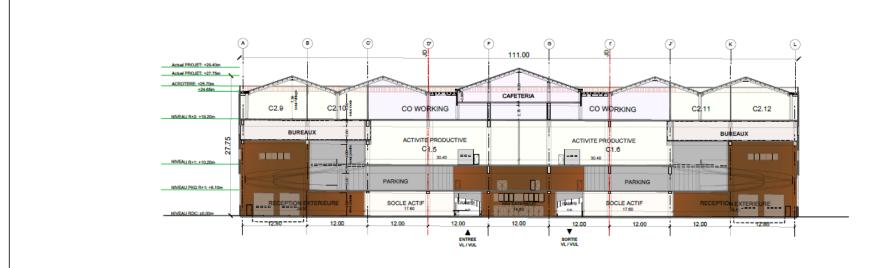








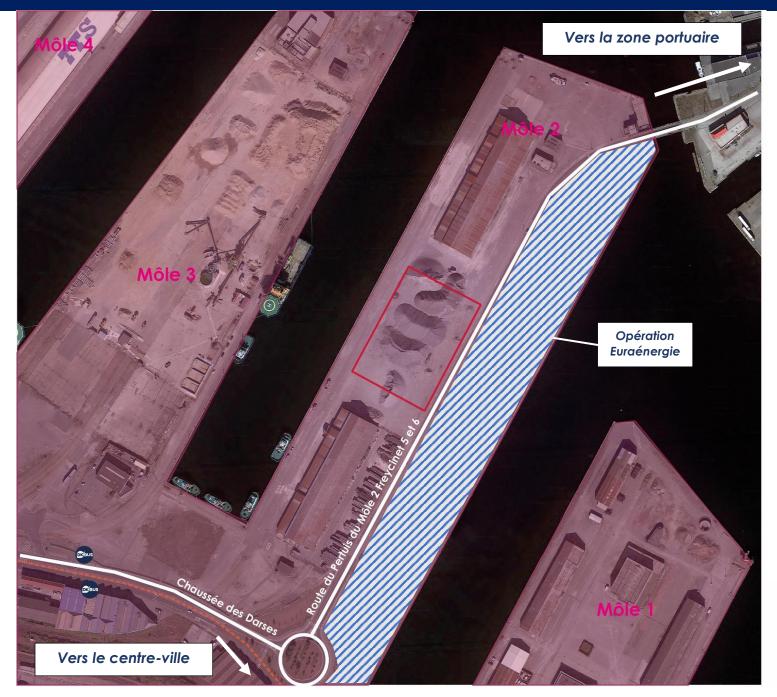
#### COUPE A-A'



COUPE B-B'



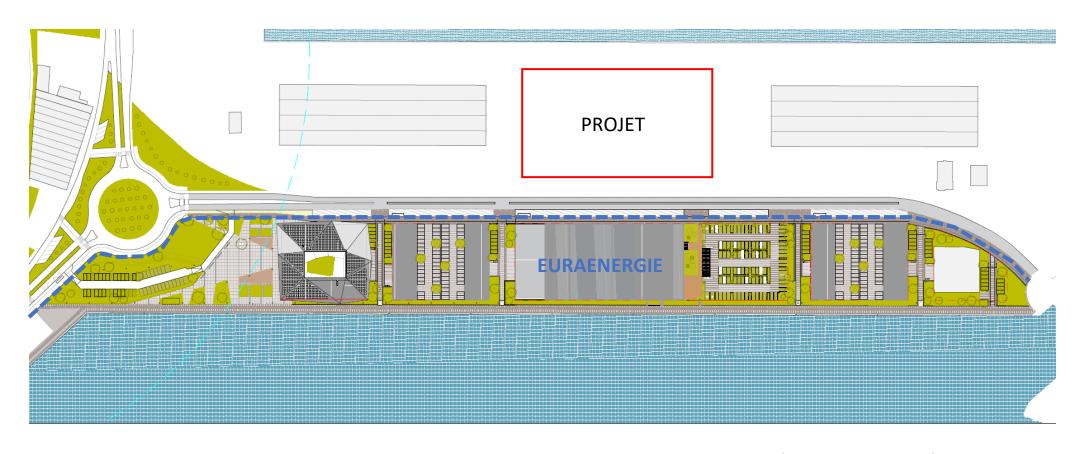










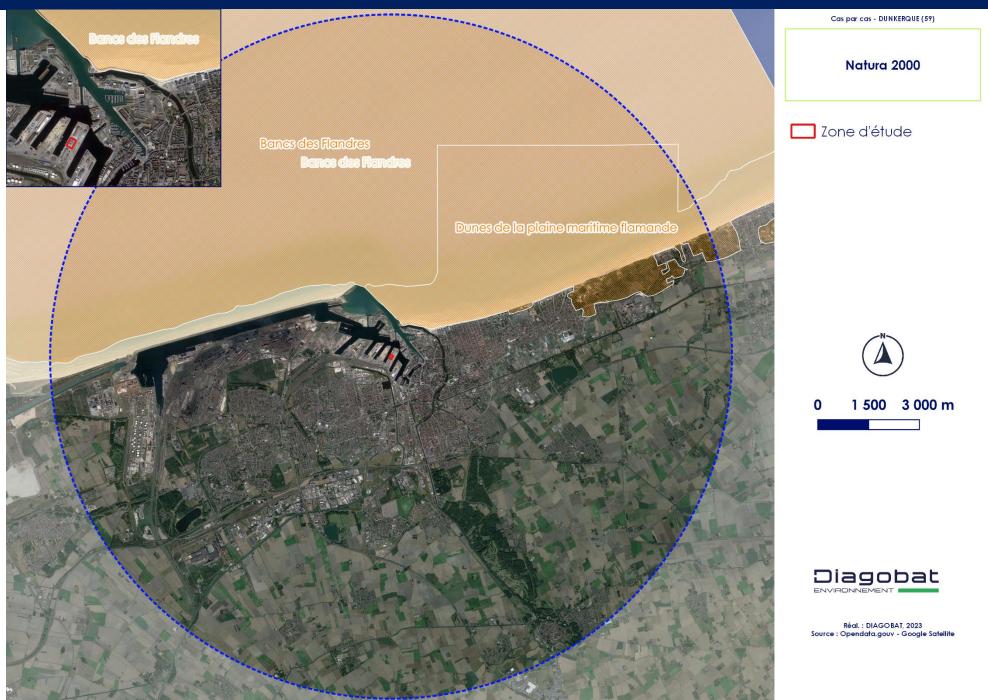


Aménagement projeté pour le Mole 2 dans le cadre de l'opération EURAENERGIE (portée par la SPAD)

Source : Dossier d'examen au cas par cas opération EURAENERGIE

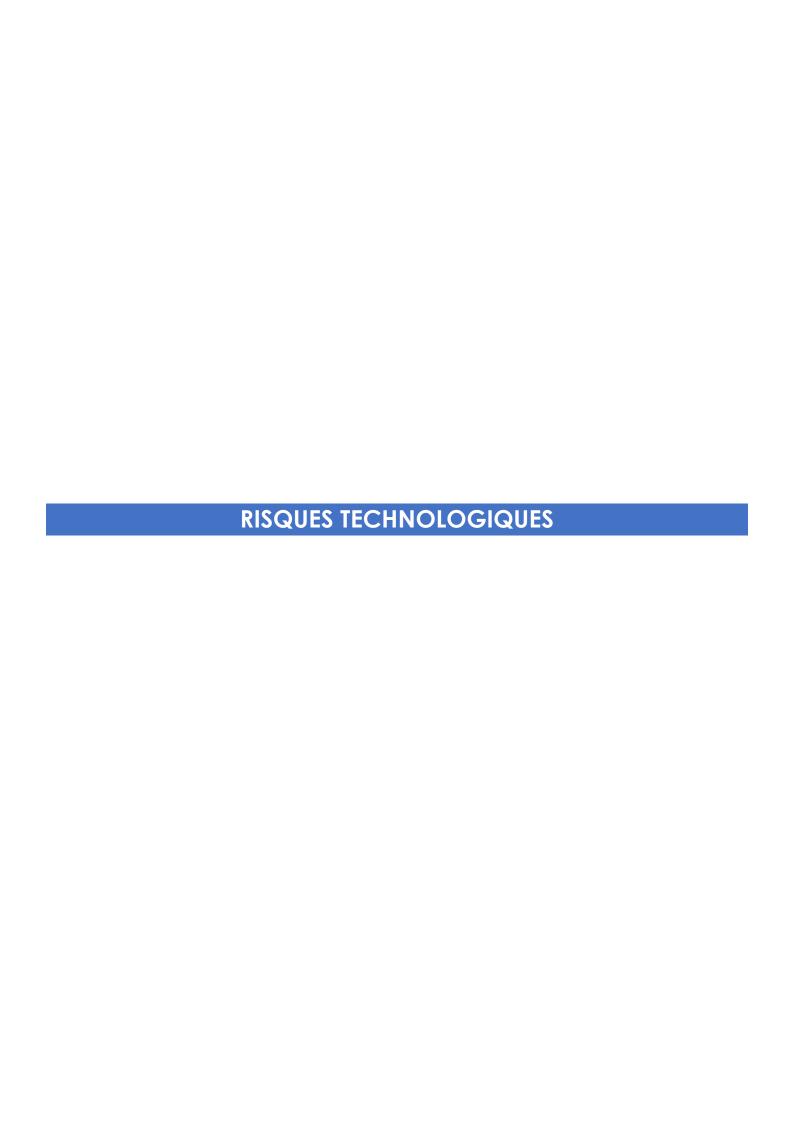




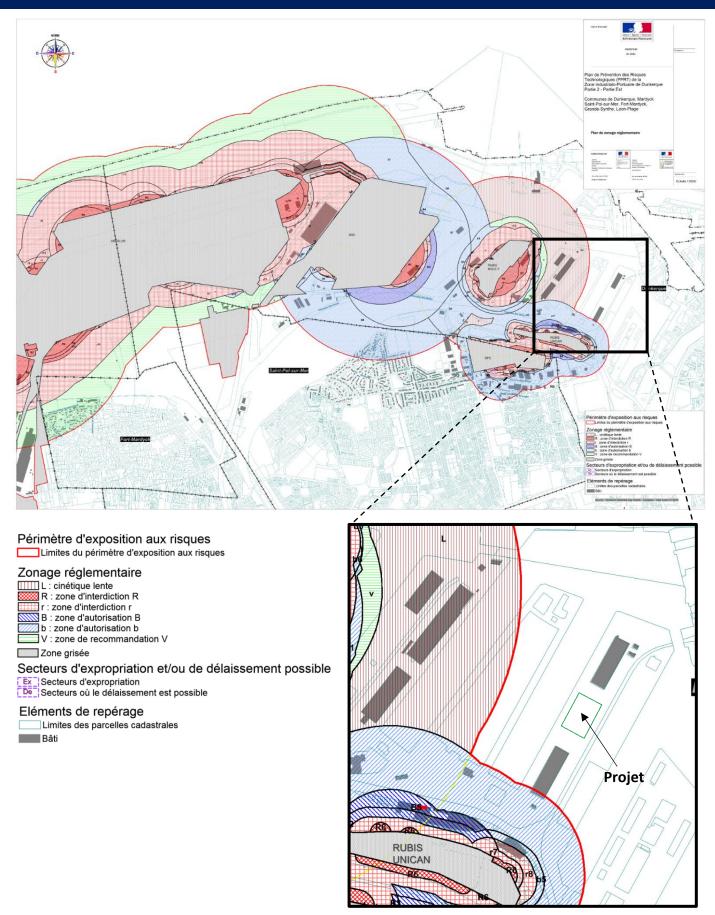


« LE CONSTELLATION » – Création d'un bâtiment tertiaire / activités – Route du Môle 2 à DUNKERQUE (59) Dossier d'examen au cas par cas – Annexes au CERFA





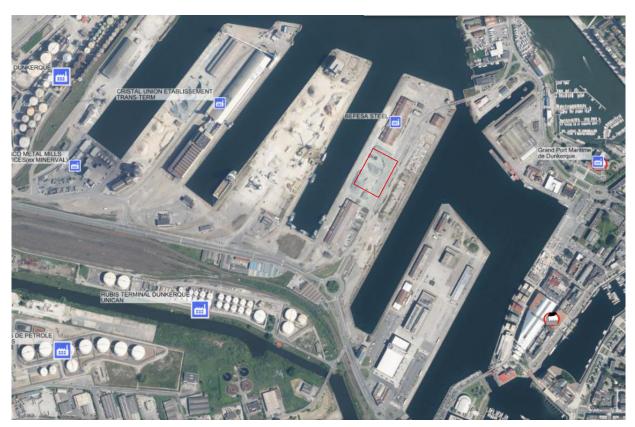




Zonages réglementaires du PPRT de la Zone industrialo portuaire de Dunkerque

Source : Département





Installations classées (Grande échelle)



Stations d'épuration



Usine Seveso



Elevage

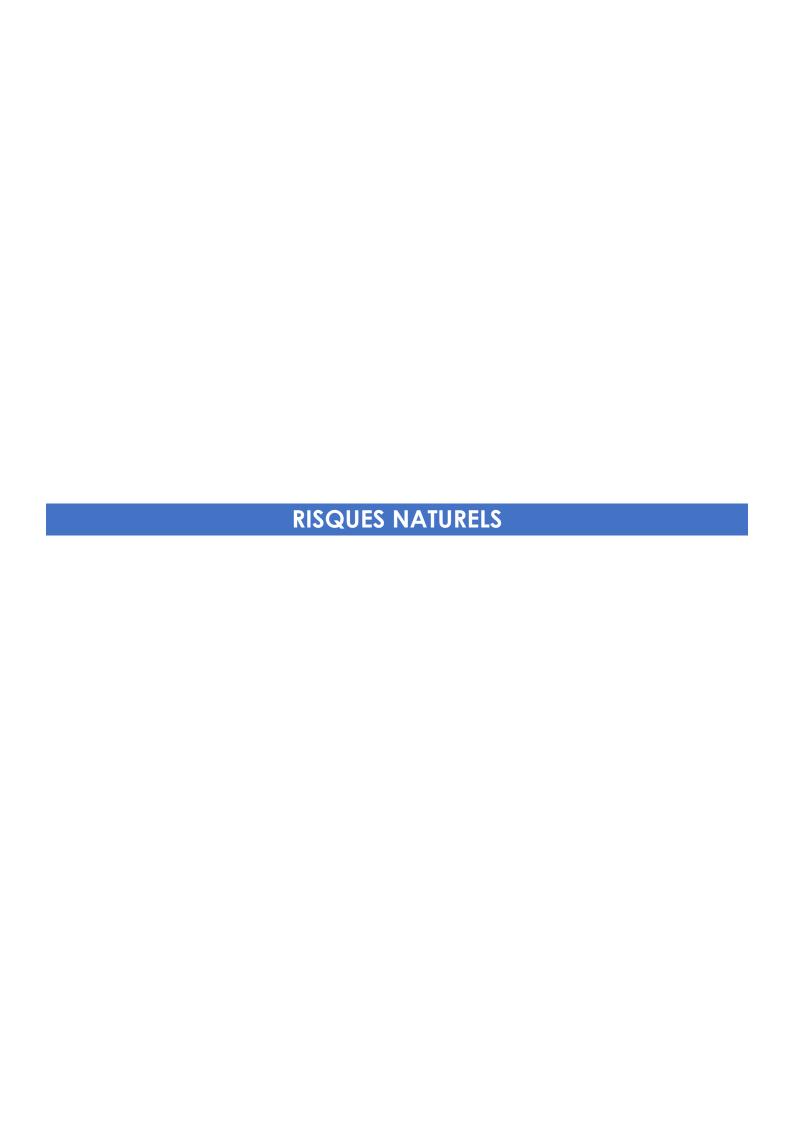


Usine non Seveso

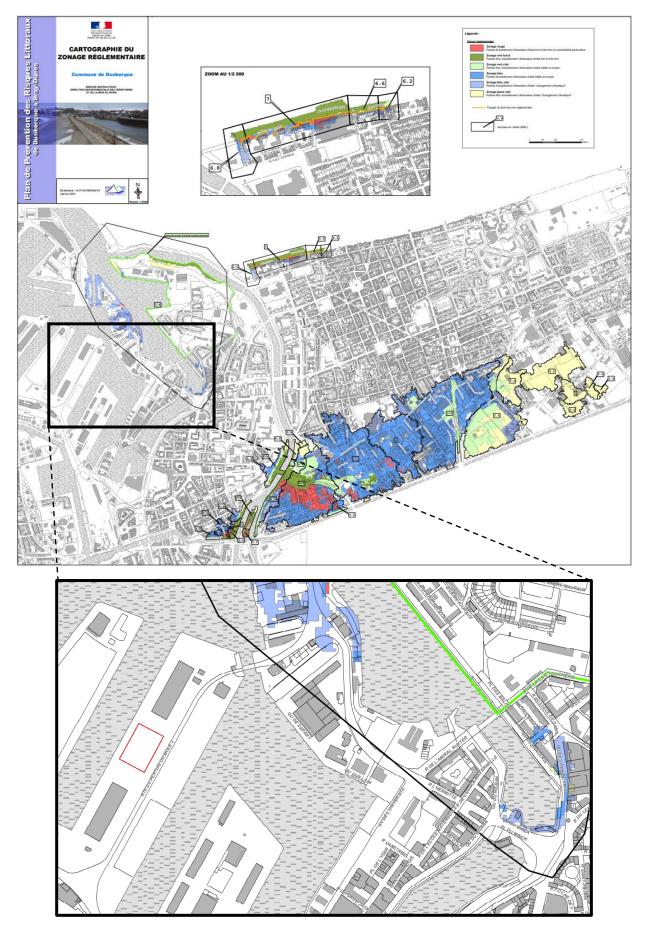


Localisation des établissements ICPE autour du site

Source: Géorisques



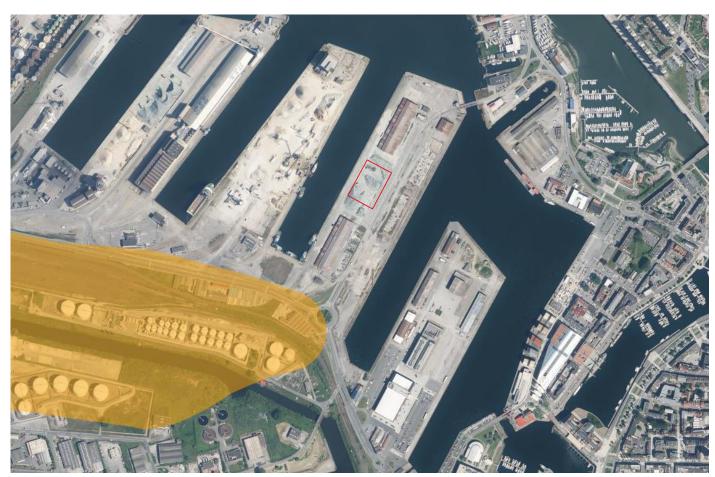


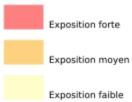


Zonage réglementaire du PPRL

Source : Département





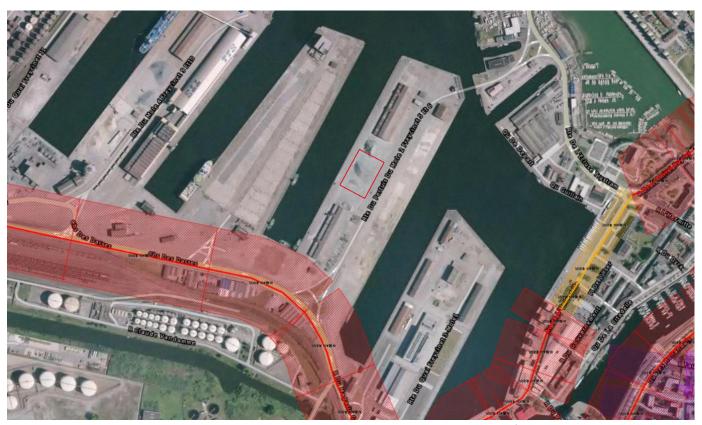


## Retrait gonflement des argiles

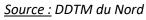
Source : Géorisques







Classement des voies bruyantes et des secteurs impactés





Carte de Pollution lumineuse en fausse couleur

Source: AVEX asso





Zone d'étude



Zone d'étude

Modélisation fine échelle des concentrations en PM2.5 et PM10 pour l'année 2020

Source: ATMO Hauts de France



Zone d'étude



2019 2020 2021

Afficher ma position

Objectif Long-Terme (OLT)

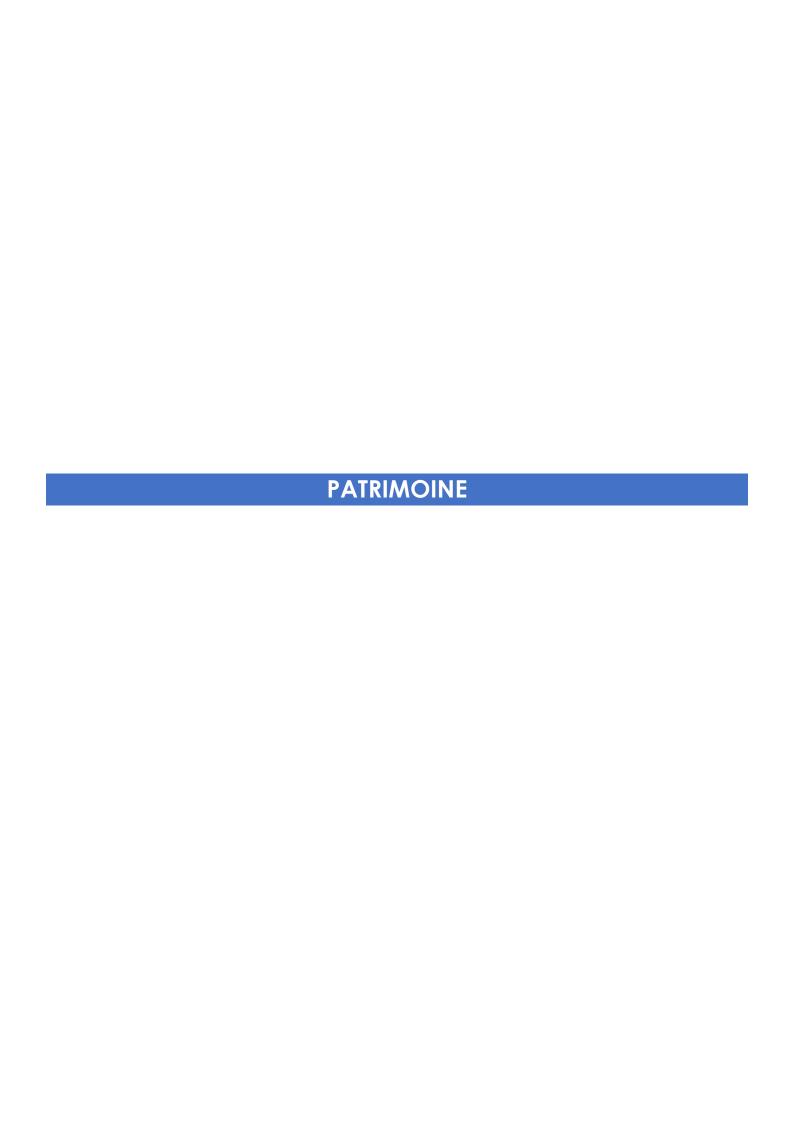
Og (en nombre de jours de dépassement)

Données indisponibles

Dunkerque

Modélisation fine échelle des concentrations en NO2 et Ozone pour l'année 2020

Source : ATMO Hauts de France

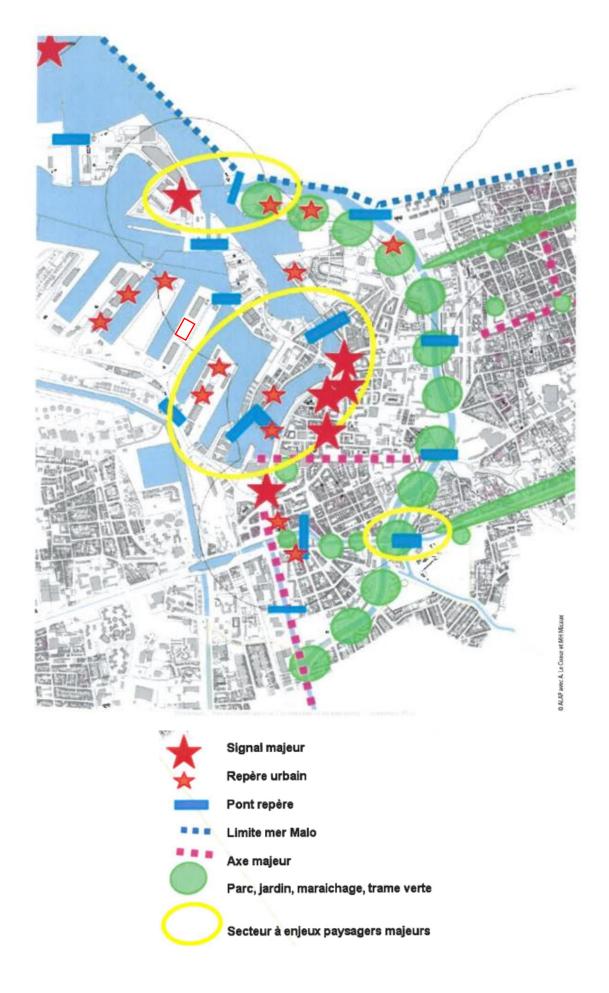






Cartographie des zonages du patrimoine

<u>Source</u>: Atlas des Patrimoines



**Cartographie des AVAP** 

